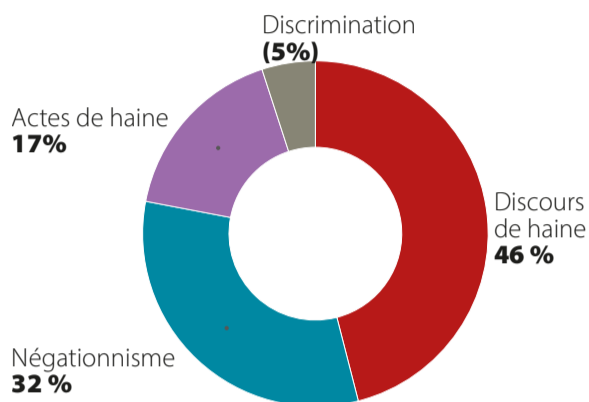


# frapper

## politique La lutte contre l'antisémitisme doit-elle être dissociée de celle contre le racisme ?

### Antisémitisme et négationnisme : catégories de dossiers les plus importants par comportement interdit

Dossiers clôturés en 2024 par Unia



Source : Unia

cidents en 2025 et insiste sur deux choses à la fois : une forte hausse des signalements, surtout en ligne, et une sous-déclaration persistante. Le site décrit internet comme un « vecteur central » de l'antisémitisme contemporain, avec un sentiment d'impunité renforcé par les tensions internationales. Ce n'est pas une statistique judiciaire ; c'est une photographie du milieu ambiant.

Le sondage Ipsos de l'institut Jonathan - centre d'études et d'action contre l'antisémitisme créé après le 7-October - réalisé en juillet 2025 auprès de 600 Bruxellois ajoute une pièce troublante : celle des représentations. Il montre une persistance marquée des tropes antijuifs : près d'un répondant sur deux (49 %) considère que l'antisémitisme est un problème qui concerne l'ensemble de la société, contre 20 % qui estiment qu'il ne concernerait que les Juifs.

C'est sans doute le point essentiel. Les chiffres actuels ne racontent pas seulement une hausse ou une baisse. Ils racontent une transformation. L'antisémitisme belge apparaît plus numérique, plus discursif, plus négationniste, moins logé dans la discrimination ordinaire que dans la haine, l'intimidation et la violence. Les événements de Liège n'ont pas créé cette réalité. L'attaque a simplement rendu impossible de la lire de loin.

LORRAINE KIHL

La Belgique a-t-elle besoin d'un coordinateur de la lutte contre l'antisémitisme ? Alors que les responsables politiques ont unanimement condamné l'explosion hier, le représentant du Comité de coordination des organisations juives de Belgique (CCOJB) ne cache pas son agacement, sur le mode : l'indignation c'est bien - et heureusement -, les actions, c'est mieux. D'autant plus que les incidents qui ont émaillé l'actualité belge ces derniers mois s'inscrivent dans un climat de libération, si pas de banalisation, de la parole antisémite en Belgique et de menace, avec des attentats sanglants à l'étranger visant la communauté juive. « La Commission européenne et le Conseil européen ont invité les Etats membres à établir une stratégie de lutte contre l'antisémitisme », rappelle Yves Oschinsky. « Désigner un coordinateur est probablement le seul moyen que cette stratégie, une stratégie spécifique, soit établie. L'attentat de Liège, qui est d'une violence extrême, même s'il n'a pas fait de victimes, est un électrochoc. Il montre la nécessité et l'urgence de traiter enfin cette question. »



Yves Oschinsky, représentant du CCOJB : « L'attentat de Liège, d'une violence extrême, est montre l'urgence de traiter enfin cette question. » © BELGA.

Qu'en est-il exactement ? La Belgique s'est dotée sous le gouvernement Vivaldi d'un mécanisme de lutte interfédéral contre l'antisémitisme, qui réunit régulièrement une représentation pluraliste de la communauté, le MRAX, les ministres compétents... Une « usine à gaz », résume un participant, avec vite une trentaine de personnes autour de la table. Formellement, c'est la directrice du service Egalité des chances au SPF Justice qui préside le mécanisme et fait ainsi office de coordinateur.

« Le mécanisme interfédéral est intéressant, mais on est seulement là pour partager de l'information, éventuellement pour réfléchir, mais certainement pas pour agir », regrette Yves Oschinsky, du CCOJB. D'où la revendication, régulièrement portée, de nommer un coordinateur « à temps plein », doté d'une petite équipe et d'un budget et qui puisse effectivement piloter un plan de lutte contre l'antisémitisme. « Rob Beenders (ministre Vooruit de l'Egalité des chances, NDLR) a le projet d'établir un plan de lutte contre le racisme dans lequel on trouvera deux à trois touches concernant l'antisémitisme. C'est exactement ce que nous ne voulons pas : diluer l'antisémitisme dans la lutte contre le racisme. L'antisémitisme a des ressorts, des origines, des préjugés, qui sont tout à fait spécifiques et différents d'autres situations de racisme. »

#### Deux textes au Parlement

Le dossier n'est pas à ce stade sur la table du gouvernement, qui a en revanche commandé une étude sur l'antisémitisme sur les réseaux sociaux et dont il attend les recommandations. Les résultats devraient être présentés lors de la prochaine réunion du mécanisme. Mais la question du coordinateur (ou de la coordinatrice) vit davantage au niveau du Parlement, où Défi et MR ont déposé deux résolutions soulignant la spécificité de l'antisémitisme : tropes historiquement ancrés (sur l'argent, le pouvoir, le secret, le complot...), dont les manifestations se traduisent moins par des discriminations dans l'emploi et le logement que dans des discours de haine, injures et risque de passage à l'acte. Elle vit aussi très fort au sein des mouvements antiracistes, y compris issus de la communauté juive, pas forcément à l'aise de voir le combat fragmenté avec un dispositif spécifique à l'antisémitisme.

L'Union des progressistes juifs de Belgique a ainsi rendu un avis négatif sur les deux propositions, estimant qu'on « ne peut sérieusement lutter contre l'antisémitisme sans prendre en compte le racisme dans sa globalité ». « Comment les musulmans prendront qu'on n'ait aucune mesure spécifique pour l'islamophobie - dont le déversement de haine sur les réseaux sociaux est tout aussi phénoménal -, mais qu'on crée un dispositif pour l'antisémitisme ? », s'interroge ainsi Henri Goldman, de l'UPJB. « Ce n'est par ailleurs peut-être pas faire un grand cadeau à la communauté que de lui accorder un traitement de faveur. Surtout quand, dans le même temps l'Arizona, rabote sa dotation à Unia de 25 % et que les associations, dont dépend l'antiracisme, manquent de subides. »

#### Un coordinateur ou des coordinateurs ?

Des réserves que partage justement Unia, qui a rendu un avis prudent sur les deux textes. « Cette option (d'un coordinateur propre, NDLR) n'est certainement pas à écarter mais ne pourrait s'envisager, qu'à la condition que des coordinateurs interfédéraux soient également désignés pour d'autres formes de racisme. » Comme c'est le cas, par exemple, au niveau européen, où trois coordinateurs ont été désignés respectivement pour les luttes contre l'antisémitisme, l'islamophobie et le racisme. « Il est, par ailleurs, important d'organiser la coopération entre ces coordinateurs. Dans une période d'austérité budgétaire, il nous semble également nécessaire de penser à mutualiser les moyens qui seraient dégagés pour la création de ces mandats. »

Pour Jérémie Tejerow, du jeune collectif Golem, dédié à la lutte contre l'antisémitisme, se pose par ailleurs la question de qui pourrait endosser ce rôle. « Aujourd'hui, la lutte contre l'antisémitisme souffre d'une foire d'empoigne permanente entre le déni des uns et l'instrumentalisation des autres. La condition fondamentale serait d'avoir un ou des coordinateurs qui créent du consensus et n'en fassent pas un enjeu de guerre culturelle. Qu'il soit perçu comme représentant de l'Etat et de la société belge, par un représentant de la communauté, parce que la lutte contre l'antisémitisme concerne tout le monde. »

20024986



## Dès ce mercredi dans



### Les nouvelles arnaques à la voyance

La divination peut apporter une aide dans un moment de doute, mais les escroqueries sont courantes !



### Dossier santé: comment bien dormir

Pour passer une nuit sereine, il y a des règles à respecter. Nos (précieus) conseils pour éviter les insomnies.



### Grand entretien: Stéphane Rotenberg

Le journaliste-animateur est inamovible aux commandes de «Top Chef» et «Pékin Express».

Abonnez-vous dès maintenant ! 12 mois au prix de 165 €. Tél. 02-616 20 00 - abonnements@soirmag.be - www.soirmag.be